



Nuit de l'apprentissage : comment s'inscrire ?

La Nuit de l'apprentissage a lieu le mercredi 1^{er} février dans 4 écoles professionnelles en même temps :

- Lausanne – EPSIC
- Morges – CEPM
- Vevey – CEPV
- Yverdon – CPNV

Pour s'inscrire, il faut :

1. Regarder la liste des entreprises/métiers qui participent dans chaque lieu

La liste est disponible sur www.nuitapprentissage.ch, rubrique « Comment s'inscrire ? »

Noter le nom de la ou les entreprises qui t'intéresse.

2. Allez sur le site d'inscription <https://ocosp-vd.zoon.ch/fr/type/nuit-apprentissage>

Tu peux chercher le nom de l'entreprise dans le champ de recherche + choisir le lieu :

Nuit de l'apprentissage

écrire le nom de l'entreprise ou le métier ici 🔍

Date ▾ Recommandé Lausanne Morges

Vevey Yverdon

Prochains événements

Tu peux aussi chercher le nom du métier qui t'intéresse dans ce champ.



3. Cliquer sur l'entreprise, vérifier s'il reste des places et s'inscrire

Avant de cliquer sur l'entreprise, tu peux voir s'il reste des places en bas à droite du carré bleu. Le chiffre de droite indique le nombre de rendez-vous possible et le chiffre de gauche le nombre de rendez-vous déjà pris. Si les deux chiffres sont les mêmes (par exemple 13/13 ou 26/26), cela signifie qu'il ne reste plus de place.



S'il reste de la place, tu peux cliquer sur l'entreprise et ensuite t'inscrire en cliquant sur le bouton « Pour l'inscription »

Pour l'inscription

[Déjà inscrit ?](#)

Choisis l'heure et le métier, puis remplis et envoie le formulaire. Attention de bien saisir ton adresse e-mail : tu recevras une confirmation d'inscription avec un lien vers le détail de ton inscription à cette adresse. Si tu ne reçois rien après l'inscription, vérifie dans le dossier Courrier indésirable ou Spam. S'il n'y est pas, contacte-nous au 021 316 11 70 ou à nuitapprentissage@vd.ch

Quelques informations utiles pour ton rendez-vous :

- Renseigne-toi bien sur l'entreprise et le métier choisi avant ton rendez-vous.
- Prépare ton dossier de candidature (CV, lettre de motivation, rapports de stage, etc.) et prends en plusieurs exemplaires avec toi, au cas où tu pourrais fixer un autre rendez-vous sur place. [Lien vers des conseils sur le dossier de candidature](#)
- Présente-toi au moins 15 minutes avant ton rendez-vous à l'accueil du lieu choisi.

Attention : si tu ne peux pas te rendre au rendez-vous prévu, il faut impérativement nous avertir au plus vite. Ta place pourra éventuellement être donnée à une autre personne et au moins l'entreprises n'attendra pas sur toi.

Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
021 316 11 70, nuitapprentissage@vd.ch